



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 14 JUIN 2021

PRÉSENTS : Nicole Genin, Simone Combet, Jacques Cuisnier, Gérard Budin, Geneviève Corbi, Michelle Faure, Sophie Césal, Pierre-Yves Durand, Jonathan Dupin, Nadège Jodar, Marie Charpentier, Marie-Alix Riobé.

EXCUSÉS : Gilbert Batier.

LE QUORUM EST ATTEINT

DÉBUT DE SEANCE : 20 h 35

Secrétaire de séance : Marie-Alix Riobé

Séance présidée par Nicole Genin

Une minute de silence est observée en mémoire de deux administrés disparus il y a quelques jours...



Adoption à l'unanimité du compte-rendu du conseil du 17 Mai 2021

1/ Vote du transfert de compétence à la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné en matière de P.L.U (D),

Suite à la réunion d'information du 09 juin 2021, il convient de prendre une décision notamment sur le transfert de compétence à la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné en matière de PLU. Le conseil approuve à l'unanimité le transfert de compétence à la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné en matière de PLU.

2/ Création de 5 postes d'agents (D),

Une augmentation de la fréquentation de la garderie et de la cantine est à prévoir aux vues des effectifs de la prochaine rentrée. Cela nécessite donc un renfort de personnel... Suite au vote, le conseil valide la création des postes suivants :

- La cantine à raison de 1h30/ jour
- La cantine + garderie soir à raison de 2h45 / jour
- La garderie soir pour 1h15
- La garderie matin/surveillance cantine + renfort secrétariat
- Secrétariat de la mairie

3/ Vote pour la subvention à l'Association Les Petites Bouches (D),

La subvention avait été refusée par l'Association au début de l'année scolaire pensant qu'elle serait dissoute...

Finalement le bureau est relayé et l'association continue de fonctionner. Une lettre de demande de subvention a été reçue en mairie. Après recueillement des votes des membres du conseil municipal et à l'unanimité de voix pour, il est décidé d'attribuer une

subvention de 300 € à l'Association des Petites Bouches afin de subvenir aux frais de fonctionnement.

4/ Autorisation de signature d'une convention temporaire d'occupation du domaine public (D),

Un projet de marchand ambulant est en cours : vente à emporter de pizzas et panozzos durant les mardis soirs entre 18h et 22h, située place de la mairie. Il faut autoriser le maire à entreprendre les démarches nécessaires notamment par la signature d'une convention temporaire d'occupation des sols afin d'apposer un cadre règlementaire à ce projet et ainsi fixer une redevance dont le maire propose un montant à 10€ par jour de présence.

Après délibération du conseil, les membres approuvent à l'unanimité le montant de la redevance fixée à 10 € et autorisent le maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la signature d'une convention temporaire d'occupation du domaine public.

Questions diverses et tour de table :

- Mezzanine de l'ancienne école : elle demeure encore en bon état et sera mise en vente via le canal de vente en ligne
- Association de yoga : les cours se dérouleront en hiver dans la nouvelle école pour des questions de chauffage.
- Commission cimetièrre : les travaux ont commencé.
- Budget : la commune a constitué les dossiers de demande de Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA) pour les années 2017 à 2020. Voici les montants attribués à la commune au titre de la FCTVA:

Années	FCTVA versé au titre des dépenses de fonctionnement	FCTVA versé au titre des dépenses d'investissement	Montant total attribué
2017	2 883,08 €	2 219,28 €	5 102,36 €
2018	3 023,39 €	27 031,54 €	30 054,93 €
2019	4 015,09 €	47 599,55 €	51 614,64 €
2020	2 634,74 €	3 479,02 €	6 113,76 €
total	12 556,30 €	80 329,39 €	92 885,69 €

- Voirie : les voiries non départementales représentent une charge importante pour la commune. Après consultation et étude des offres de différentes entreprises notamment sur leurs procédés de réfection (bicouche ou enrobé total), la durabilité (15 ans ou 30 ans) et le coût des travaux, il a été décidé de retenir une entreprise située à Eclose-Badinière qui procédera à la reprise prochaine de la route de Brailles vers Vézeronce ainsi que certaines réparations urgentes. Coût des travaux : 23 450 € HT (Jacques Cuisnier).

- Sécurité routière: des contrôles de gendarmerie vont s'intensifier suite à la constatation de vitesses excessives et des accidents récents (Nicole Genin).
- Nous avons un nouveau Préfet qui a été nommé : Laurent Prévost.
- La mairie sera fermée au public le vendredi 18 juin pour cause de préparation des élections départementales et régionales.
- Boîte à livres : la boîte à livres à la Frette est fonctionnelle (Geneviève Corbi et Jacques Cuisnier).
- E.N.S: le département a validé le plan de gestion pour les dix années à venir (Jacques Cuisnier).
- Un projet de prêt de poubelle est à l'élaboration
- Handichien: la collecte des bouchons continue et rencontre un réel succès. Une animation est prévue prochainement à l'école Maryse Budin (Pierre-Yves Durand).
- Culture : la commission a rencontré la responsable de la culture à la communauté de communes (Pierre-Yves Durand).
- Une rencontre a eu lieu avec la communauté de commune concernant les services à la personne qu'ils proposent (Geneviève Corbi).
- Une collecte d'informations lors du conseil relatives aux besoins de mutualisation de la commune en vue de préparer une rencontre prochaine avec la communauté de communes a été faite par Maurice Cottaz.

Fin de séance : 22h40.